



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RATSPRAY

Publié le 05/03/2025 - Ver. n. 1 du 05/03/2025

1 / 12

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : RATSPRAY
Le produit ne contient pas de nanoformes.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description/Utilisation : Attractif en aérosol pour souris et rats.

Utilisations déconseillées: Ne pas utiliser à des fins autres que celles énumérées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Orma S.r.l.
Via A. Chiribiri 2, 10028 - TROFARELLO (TO) ITALIE
Tél. +39 0116499064 Fax +39 0116804102
Technicien compétent pour la rédaction des FDS : regulatory@ormatorino.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence (UE) 112
Pour tout renseignement urgent, appelez un Centre Antipoison ouvert 24h/24.
Centre antipoison Belge Tél. en cas d'accident: (+32) 070/ 245 245 (gratuit 24/7)
c/o Hôpital Militaire Reine Astrid Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles

RUBRIQUE2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008:

Pictogrammes:
GHS02

Code(s) des classes et catégories de danger:
Flam. Aerosol 1

Code(s) des mentions de danger:
H222 - Aérosol extrêmement inflammable.
H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Aérosol qui s'enflamme facilement, même à basse température, risque d'incendie
L'inhalation répétée des vapeurs peut provoquer la somnolence et les vertiges.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
Les récipients d'aérosols surchauffés éclatent et peuvent être projetés à une distance avec la violence et peuvent être vérifiés un mécanisme dangereux de la diffusion du feu.

Le calcul de la classification est effectué net des propulseurs

2.1.2 Informations complémentaires:



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RATSPRAY

Publié le 05/03/2025 - Ver. n. 1 du 05/03/2025

2 / 12

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Pour le texte intégral des mentions de danger et des mentions de danger UE: voir la RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008:

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement:
GHS02 - Danger



Code(s) des mentions de danger:

H222 - Aérosol extrêmement inflammable.

H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Code(s) des mentions additionnelles de danger:

EUH208 - Contient alcool benzylique. Peut produire une réaction allergique.

Mentions de mise en garde:

Généraux

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'in- flammation. Ne pas fumer.

P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Stockage

P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Contient:

Methylcyclopentenolone

2.3. Autres dangers

Sur la base des données disponibles, aucune substance PBT ou vPvB n'est présente conformément au règlement (CE) 1907/2006, annexe XIII

Sur la base des données disponibles, aucune substance n'interfère avec le système endocrinien conformément au règlement (UE) 2017/2100

Aucune autre information sur les risques

RUBRIQUE3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Pas pertinent

3.2 Mélanges

Substance	Concentration[w/w]	Classification	Index	CAS	EINECS	REACH
-----------	------------------------	----------------	-------	-----	--------	-------



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RATSPRAY

Publié le 05/03/2025 - Ver. n. 1 du 05/03/2025

3 / 12

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Substance	Concentration[w/w]	Classification	Index	CAS	EINECS	REACH
éthanol	>= 8,60 <=10,00%	Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319 Limits: Eye Irrit. 2, H319 %C >=50; ATE oral = 10.470,000 mg/kg ATE dermal = 20.000,000 mg/kg ATE inhal = 124,700 mg/l/4 h	603-002-00-5	64-17-5	200-578-6	ND

RUBRIQUE4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Aérer l'ambient. Enlever immédiatement le patient de l'ambient souillé et le porter dedans à ambient très aéré. Dans le cas de malaise consulter un docteur.

Contact direct avec la peau (du produit pur).:

Laver abondamment avec l'eau et le savon.

Contact direct avec les yeux (du produit pur).:

Laver immédiatement avec de l'eau abondant dans l'ordre au moins 10 minutes.

Ingestion:

Pas dangereux. Est possible donnent le charbon actif en eau ou l'huile de la vaseline minérale médicinale.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour les symptômes et les effets dus aux substances contenues, voir la section 11. Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après plusieurs heures, c'est pourquoi une surveillance médicale peut être nécessaire pendant 48 heures après l'accident.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

RUBRIQUE5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens conseillés de l'extinction:

CO2 ou extincteur a poudre.

Moyens de l'extinction d'éviter:

Jets d'eau directs

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques particuliers d'incendie : En cas d'incendie, des gaz toxiques et des vapeurs irritantes sont libérés.

Les récipients d'aérosols surchauffés éclatent et peuvent être projetés à une distance avec la violence et peuvent être



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RATSPRAY

Publié le 05/03/2025 - Ver. n. 1 du 05/03/2025

4 / 12

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

vérifient un mécanisme dangereux de la diffusion du feu.

Produit sous pression dans le récipient métallique hermétique (barres maximum d'essai de pression 15). Pour refroidir les récipients avec de l'eau nebulized essayant de les enlever du feu. Les récipients d'aérosols surchauffés éclatent et peut venir projeté à la distance avec la violence (protéger la tête avec un casque emergency).

5.3. Conseils aux pompiers

Employer les protections pour les manières respiratoires.

Elmet de urgence et vêtements protecteurs complets

L'eau vaporisée peut être employée pur protéger les personnes occupées dans l'extinction

On conseille d'ailleurs d'utiliser des vitesses de plongée à l'air, surtout si on travail dans les endroits fermés et peu aérés en tous cas s'ils sont utilisés extincteur halogénait.

Tenir les récipients au frais en les arrosant d'eau

RUBRIQUE6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures durgence

6.1.1 Pour les non-secouristes:

Laissez la zone entourant le déversement ou de rejet. Ne pas fumer

Enlever de la zone environnante se rappelant que les probables chauffages pourraient projeter la bouteille à une distance remarquable

Mettre les gants et les vêtements protecteurs.

6.1.2 Pour les secouristes:

Donné à l'herméticité de la bouteille d'aérosol, il est quelque peu improbable que puisse être le rejet considérable.

Cependant au cas où un certain récipient supportait tel endommager pour provoquer une perte, isoler la bouteille dans l'issue la portant à l'air ouvert ou la couvrant de matériel inerte et non combustible (es. le sable, la terre, la vermiculite) et ayant l'astuce évitent chaque foyer d'allumage qui pourrait impliquer un risque d'incendie sérieux.

Mettre les gants et les vêtements protecteurs.

Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'allumage. Pas fumée.

Prédisposer une ventilation suffisante.

Évacuer la zone à risque et, peut-être, de consulter un expert.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les pertes.

Informeer les autorités compétentes.

Se débarrasser de résiduel en respectant les normes en vigueur.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1 Pour de confinement:

Rassembler le produit pour la réutilisation, si possible, ou pour l'élimination.

6.3.2 Pour le nettoyage:

Après la cueillette, lavage avec de l'eau la zone intéressée et les matériaux.

6.3.3 Autres informations:

Aucune en particulier.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RATSPRAY

Publié le 05/03/2025 - Ver. n. 1 du 05/03/2025

5 / 12

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs
Faire attention maximum dans la manipulation du produit. Éviter les coups ou les frottages.
Pendant le travail ne pas fumer.
Pendant le travail ne pas manger et ne pas boire.
Les vapeurs sont plus lourdes d'air et peuvent être écartées sur la terre et formant les mélanges explosifs avec l'air.
Empêcher la formation des concentrations inflammables ou explosives dans l'air.
Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.
Pas trou ou brûlure pas même après l'utilisation. Pas jet sur des flammes ou des corps incandescents. Employer dans les zones suffisamment aérées.
Voir aussi paragraphe 8 ci-dessous.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Ne pas conserver dans des récipients ouverts ou non étiquetés.
Garder les contenants debout et en toute sécurité en évitant la possibilité de chutes ou de collisions.
Récipient sous pression. Conserver dans les endroits aérés, dans les paquets originaux, protégés contre des sources de chaleur et contre les faisceaux solaires.
Maintenir loin des flammes, de l'étincelle et des sources libres de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ménages privés :
Manipuler avec soin. Conserver dans un endroit ventilé à l'écart des sources de chaleur. Maintenir le récipient bien fermé.

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Relativement aux substances contenues:
éthanol:
TLV : 1 000 ppm en TWA A4 8 h (non classable comme cancérigène pour l'homme) ; (ACGIH 2004).
TWA 8 h mg/m³ : 1 920
- Substance: éthanol
DNEL
Effets systémiques A long terme Employés Inhalation = 950 (mg/m³)
Effets systémiques A long terme Consommateurs Inhalation = 114 (mg/m³)
Effets à l'échelle locale A court terme Employés Inhalation = 1900 (mg/m³)
Effets à l'échelle locale A court terme Consommateurs Inhalation = 950 (mg/m³)
PNEC
Eau douce = 0,96 (mg/l)
Sédiment Eau douce = 3,6 (mg/kg/Sédiment)
Eau de mer = 0,79 (mg/l)
Sol = 0,63 (mg/kg Sol)

8.2. Contrôles de l'exposition



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RATSPRAY

Publié le 05/03/2025 - Ver. n. 1 du 05/03/2025

6 / 12

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Contrôles techniques appropriés:

Ménages privés :

Aucun contrôle spécifique prévu

Mesures de protection individuelle:

a) Protection des yeux / du visage

Employer les regards emergency à la norme EN-166

b) Protection de la peau

i) Protection des mains

Non nécessaire pour l'usage normal.

ii) Divers

Éviter le contact direct avec la peau

Utiliser les vêtements de préférence non-statiques de coton

c) Protection respiratoire

Employer dans suffisamment bien aéré ambiant, ne pas inhaler le produit.

d) Risques thermiques

Pas de danger d'être signalés

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination
État physique	Aérosol	
Couleur	Jaune clair	
Odeur	Caractéristiques (noisette)	
Seuil olfactif	non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	- 41 °C	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé	
Inflammabilité	flammable	
Limites inférieure et supérieure d'explosion	1.8 – 12.0 vol%	
Point d'éclair	14 °C	ASTM D92
Température d'auto-inflammabilité	425 °C	
Température de décomposition	non déterminé	
pH	5.0	
Viscosité cinématique	non déterminé	
solubilité(s)	non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Pas très soluble	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non déterminé	
Pression de vapeur	43.0 hPa	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RATSPRAY

Publié le 05/03/2025 - Ver. n. 1 du 05/03/2025

7 / 12

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination
Densité et/ou densité relative	non déterminé	
Densité de vapeur relative	non déterminé	
Caractéristiques des particules	non déterminé	

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Pas pertinent

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Pas pertinent

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Relativement aux substances contenues:

éthanol:

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.2. Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse lorsque manipulés et entreposés conformément aux dispositions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a pas de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Relativement aux substances contenues:

éthanol:

Tenir à l'écart des sources de chaleur

Éviter le chauffage du produit, pourrait éclater.

Éviter le contact avec les substances brûlantes. Le produit peut être enflammé.

chaleur, les flammes nues, des étincelles ou des surfaces chaudes.

Le produit d'aérosol est stable pendant une période avancée de 36 mois et en conditions normaux du stockage ne peut pas se produire des réactions dangereuses parce que le récipient est jugé presque hermétique.

Afin d'éviter que le métal du récipient peut être détérioré, prise lointaine des produits à la réaction acide ou de base. Attention à la chaleur dans les températures avancées à 50°C peut causer une augmentation de la pression à l'intérieur de du récipient et peut arriver à la déformation de la bouteille jusqu'à l'explosion.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RATSPRAY

Publié le 05/03/2025 - Ver. n. 1 du 05/03/2025

8 / 12

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

10.5. Matières incompatibles

Information non disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les usages prévus.

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

ATE(mix) oral = 210.666,7 mg/kg

ATE(mix) dermal = ∞

ATE(mix) inhal = ∞

(a) toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

(b) corrosion cutanée/irritation cutanée: éthanol: Peau - Sur lapin

Résultat : Aucune irritation cutanée - 24 h

(Ligne directrice du test 404 de l'OCDE)

(c) lésions oculaires graves/irritation oculaire: éthanol: Yeux - Sur lapin

Résultat : Provoque une grave irritation des yeux.

(Ligne directrice du test 405 de l'OCDE)

(d) sensibilisation respiratoire ou cutanée: éthanol: Test de Maximisation - Cochon d'Inde

Résultat : négatif

(Ligne directrice du test 406 de l'OCDE)

Observations : (similaire à des produits similaires)

(e) mutagénicité sur cellules germinales: éthanol: Test d'Ames

Salmonelle typhimurium

Résultat : négatif

Test de mutation génique in vitro sur cellules de mammifères

cellules de lymphome murin

Résultat : négatif

Ligne directrice du test 478 de l'OCDE

Souris - mâle

Résultat : Des résultats positifs ont été obtenus dans certaines expériences in vivo

(f) cancérogénicité: éthanol: Aucune donnée disponible

(g) toxicité pour la reproduction: éthanol: Aucune donnée disponible

(h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique: éthanol: Aucune donnée disponible
No hay datos disponibles

(i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée: éthanol: Aucune donnée disponible

(j) danger par aspiration: éthanol: Aucune donnée disponible

Relativement aux substances contenues:

éthanol:

LD50 Orale (rat) (mg/kg de poids corporel) = 10470

LD50 Cutanée (rat ou lapin) (mg/kg de poids corporel) = 20000

CL50 Inhalation (rat) vapeur/poussière/brouillard/fumée (mg/l/4h) ou gaz (ppmV/4h) = 124,7

11.2. Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible.

11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RATSPRAY

Publié le 05/03/2025 - Ver. n. 1 du 05/03/2025

9 / 12

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Sur la base des données disponibles, aucune substance n'interfère avec le système endocrinien conformément au règlement (UE) 2017/2100

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Relativement aux substances contenues:

éthanol:

Toxicité pour les poissons Test en flux continu CL50 - Pimephales promelas (Chub américain) - 15 300 mg/l - 96 h (US-EPA)

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques Test statique CL50 - Ceriodaphnia dubia (puce d'eau) - 5 012 mg/l - 48 h Observations : (ECHA)

Toxicité sur les algues Test statique CE50r - Chlorella vulgaris (algues d'eau douce) - 275 mg/l - 72 h (ligne directrice 201 de l'OCDE)

Toxicité bactérienne Test statique CI50 - boues activées - > 1 000 mg/l - 3 h (Ligne directrice des tests OCDE 209)

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) Test semi-statique NOEC - Danio rerio (poisson zèbre) - 250 mg/l - 120 h Remarques : (ECHA)

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques (toxicité chronique)

Test semi-statique NOEC - Daphnia magna (Puce d'eau) - 9,6 mg/l - 9 j Observations : (ECHA) - 48 h

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Relativement aux substances contenues:

éthanol:

Biodégradabilité aérobie - Durée d'exposition 15 j Résultat : environ 95% - Rapidement biodégradable. (Ligne directrice des tests OCDE 301E)

Demande biochimique en oxygène (DBO) 930 - 1 670 mg/g Observations : (Lit.)

Oxygène théorique requis 2 100 mg/g Observations : (Lit.)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Relativement aux substances contenues:

éthanol:

En raison du coefficient de partage n-octanol/eau, aucune accumulation dans les organismes n'est attendue.

12.4. Mobilité dans le sol

Relativement aux substances contenues:

éthanol:

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Sur la base des données disponibles, aucune substance PBT ou vPvB n'est présente conformément au règlement (CE) 1907/2006, annexe XIII

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Sur la base des données disponibles, aucune substance n'interfère avec le système endocrinien conformément au



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RATSPRAY

Publié le 05/03/2025 - Ver. n. 1 du 05/03/2025

10 / 12

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

règlement (UE) 2017/2100

12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet indésirable constaté

RUBRIQUE13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le résiduel doit être débarassent à l'égard des normes imposées livrant les récipients vides à une société autorisée et équipé afin de manipuler en sécurité les récipients pressurisés contenant les liquides résiduels et les gaz inflammables. Le récipient vide chauffé à la température plus de 70°C peut éclater

Récupérer si possible. Actionner en accord aix dispositions locales et nationales en vigueur.

RUBRIQUE14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: 1950



14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/IMDG: AEROSOL infiammabili
ADR/RID/IMDG: AÉROSOLS inflammables
ICAO-IATA: AEROSOL flammable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: Classe : 2
ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: Etiquette de danger : 2.1 + 2.1
ADR: Code de restriction dans tunnel : D
ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: Quantités limitées : 1 L
IMDG - EmS : F-D, S-U

14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID/IMDG/ICAO-IATA: --

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ICAO-IATA: Le produit ne présente pas un danger pour l'environnement
IMDG: Agent polluant marin : Pas

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le transport doit être effectué par agréé véhicules transportant des marchandises dangereuses conformément aux exigences de l'édition en vigueur de l'accord et les dispositions des réglementations nationales A.D.R.
Le transport doit être effectué dans l'emballage d'origine et dans des emballages qui sont faits de matériaux résistants au contenu et non susceptibles de générer avec cette réaction dangereuse. Les employés au chargement et au déchargement de marchandises dangereuses ont reçu une formation appropriée sur les risques présentés par les prêts



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RATSPRAY

Publié le 05/03/2025 - Ver. n. 1 du 05/03/2025

11 / 12

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

et sur les procédures possibles en cas de situations d'urgence

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

On ne prévoit pas de transport en vrac

RUBRIQUE15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (EC) 1907/2006 (REACH) - Annexe XIV, Annexe XVII telle que modifiée.

RÈGLEMENT (EC) 1272/2008 (CLP) telle que modifiée.

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (EU) 2020/1182

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (EU) 2021/643

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (EU) 2021/849

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (EU) 2022/692

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (EU) 2023/1434

RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ (EU) 2023/1435

RÈGLEMENT (EU) 878/2020 (Exigences pour l'élaboration des fiches de données de sécurité)

RÈGLEMENT (EC) 790/2009, Dir 96/82/EC telle que modifiée.

catégorie Seveso:

P3a - AÉROSOLS INFLAMMABLES

RÈGLEMENT (UE) No 1357/2014 - déchets:

HP3 - Inflammable

Substances de la liste candidate (article 59 de REACH)

Sur la base des données disponibles, aucune substance SVHC n'est présente

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur n'a pas fait une évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE16. Autres informations

16.1. Autres informations

Description du mentions de danger exposé au point 3

H225 = Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

Classification et procédure utilisée pour dériver la classification des mélanges selon le règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification selon le règlement (CE) n°. 1272/2008

H222 - Aérosol extrêmement inflammable. Procédure de classement: Sur la base de données de test

H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. Procédure de classement: Sur la base de données de test

Sources bibliographiques:

SAX 12 Ed Van Nostrand Reinhold

MERCK INDEX 15 Ed



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RATSPRAY

Publié le 05/03/2025 - Ver. n. 1 du 05/03/2025

12 / 12

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

ECHA: European Chemicals Agency (<https://echa.europa.eu/it/information-on-chemicals>)
OSHA: European Agency for Safety and Health at Work
IARC: International Agency for Research on Cancer
IPCS: International Programme on Chemical Safety (Cards)
NIOSH: Registry of toxic effects of chemical substances (1983)
ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
TOXNET: Toxicology Data Network
WHO: World Health Organization
ChELIST: Chemical Lists Information System
GESTIS: International Limit Value (<https://limitvalue.ifa.dguv.de/>)

Acronymes :

- ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- ADR: Accord Européen Relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par Route (Accordo europeo relativo al trasporto internazionale di merci pericolose su strada)
- CLP: Classification, Labelling and Packaging (Classificazione, Etichettatura e Imballaggio)
- CSR: Chemical Safety Report (Rapporto sulla Sicurezza Chimica)
- DNEL: Derived No Effect Level (Livello derivato senza effetto)
- EC Effective Concentration (Concentrazione con effetto)
- IATA International Air Transport Association
- IMDG International Maritime Dangerous Goods
- LC Lethal Concentration (concentrazione letale)
- LD Lethal Dose (dose letale)
- PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic (Persistente, bioaccumulabile e tossico)
- PNEC: Predicted No Effect Concentration (Prevedibile concentrazione priva di effetti)
- STEL: Short Term Exposure Limit (Limite di esposizione a breve termine)
- SVHC: Substance of Very High Concern (Sostanza estremamente preoccupante)
- TLV: Threshold Limit Value (valore limite di soglia)
- TWA: Time Weighted Average (media ponderata nel tempo)
- vPvB: very Persistent, very Bioaccumulative and toxic (Sostanze molto persistenti e molto bioaccumulabili)

AVIS AUX UTILISATEURS

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur les connaissances disponibles à la date de la préparation de cette fiche.

L'utilisateur doit être conscient des risques possibles associés à l'utilisation du produit, autre que celle pour laquelle le produit est fourni. La feuille ne exonère pas l'utilisateur de connaître et d'appliquer tous les règlements régissant ses activités. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour aider l'utilisateur à remplir ses obligations concernant l'utilisation de produits dangereux.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur d'autres obligations juridiques que celles mentionnées et de règles régissant la possession et l'utilisation du produit, puisque l'utilisateur est le seul responsable.

*** Cette fiche annule et remplace toutes les éditions précédentes.